

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS NEUFS

Organisation

Cette formation est dispensée sur **1 journée de 7 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site bcompetences.com

Objectif

- Connaître et réduire les sources de polluants extérieures et intérieures
- Optimiser le renouvellement d'air
- Anticiper les contrôles des systèmes de ventilation : focus sur les protocoles ventilation RE 2020 et Promevent Tertiaire
- Comprendre les impacts du chantier sur la qualité de l'air intérieur du bâtiment
- Adopter une approche globale santé – énergie – carbone

Formateur

Alice MEHEUT, Directrice Associée, AERIS Partners

Public et prérequis

Architectes ; Bureaux d'études ; Responsable technique des maîtres d'ouvrages publics, privés, bailleurs sociaux, collectivités territoriales ; Responsables de chantier des entreprises de construction

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie ou de la construction.

Connaître la réglementation, les enjeux et les méthodes d'évaluation de la QAI ou avoir suivi la formation Réglementation, diagnostic et mesure : maîtriser les fondamentaux de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI).

Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 060 € HT**

Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous formations@bcompetences.com

Contenu de la formation

En France, 30% de la population souffre d'allergies aujourd'hui. Selon l'OMS, ce chiffre pourrait atteindre 50% dans 10 ans : la qualité de l'air intérieur devient un enjeu de santé publique.

En cause, la pollution atmosphérique bien sûr, mais aussi la pollution de nos espaces intérieurs, où nous passons plus de 80% de notre temps. Près de 50% des logements présenteraient des traces de moisissures et de nombreuses émissions proviennent des produits d'entretien, matériaux, mobilier, humidité...

Comment améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments ? Comment limiter la pénétration des polluants extérieurs ? Comment réduire et évacuer les polluants intérieurs ? Quel équilibre trouver entre transition énergétique et santé, dans un contexte économique contraint ?

bCompétences vous propose 3 formations complémentaires

- Réglementation, diagnostic et mesure : maîtriser les fondamentaux de la Qualité de l'Air Intérieur (1/2 journée, distanciel)
- Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments neufs (1 jour, présentiel)
- Intégrer la qualité de l'air intérieur dans vos projets de rénovation (1 jour, présentiel ou distanciel)

Identifier les sources de pollutions extérieures pour réduire leur pénétration à l'intérieur du bâtiment

- Le diagnostic du site : trafic, allergènes, végétaux, pollution des sols (radon)...
- Intégrer la QAI en phase conception selon le contexte du site : orientation du bâtiment, des ouvertures, conception du système de renouvellement d'air...

Choisir les matériaux pour limiter les polluants intérieurs : attention aux idées reçues !

- Les émissions des matériaux et produits de construction
- Points de vigilance vis-à-vis des nouveaux matériaux (biosourcés, géosourcés, réemployés...)
- Les émissions du mobilier et de l'aménagement intérieur (sols, peintures, revêtements...)

Renouveler l'air des bâtiments : exigences de la RE2020 et méthodologie

- Les différents systèmes de ventilation : atouts et inconvénients selon le contexte
- Contrôle des systèmes de ventilation : le point sur les exigences de QAI dans la RE2020 - bâtiments résidentiels neufs (protocole RE2020) et tertiaire (Promevent Tertiaire)
- Les principaux pièges à éviter en matière de ventilation Evolution des règles techniques sur la ventilation dans les labels

Comprendre les impacts de la phase chantier sur la QAI du bâtiment livré

- Les conséquences des conditions de stockage, des durées de séchages etc. sur les émissions du bâtiment une fois livré
- Bonnes pratiques, sensibilisation des équipes : sur quels référentiels vous appuyer ?
- Comment suivre le bon respect des exigences sur le chantier ?

Concilier performance énergétique, sobriété carbone, QAI et maîtrise des coûts

- Consommation énergétique des systèmes de ventilation, apport d'air neuf vs. maintien de la température intérieure : quelles technologies ? A quels coûts ?
- La place de la régulation de la ventilation : focus sur le décret BACS
- Les avantages économiques d'un bâtiment sain : réduction des travaux liés aux moisissures, meilleure santé des occupants, valorisation du bien...
- Quelles exigences intégrer dans vos CCTP : cas concrets pour bien rédiger vos appels d'offre
- Le point sur les avancées des groupes de travail CAP 2030

CAS PRATIQUES : tout au long de la formation, les participants sont invités à réagir sur des cas concrets proposés par le formateur et à partager leurs expériences. Des exercices pratiques en sous-groupes facilitent l'appropriation des notions clés (choix des matériaux, diagnostic de site, phase chantier...).

A noter

Cette journée de formation aborde uniquement les projets de construction neuve. Nous vous conseillons de réaliser en amont la ½ journée « Réglementation, diagnostic et mesure : maîtriser les fondamentaux de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) ».

Pour aller plus loin

- *Si vous concevez des bâtiments pour un public fragile (écoles, crèches, EHPAD, hôpitaux), n'hésitez pas à nous contacter pour organiser une formation sur mesure dans vos locaux, adaptées à vos besoins spécifiques.*

*Vous êtes une collectivité territoriale : **savez-vous qu'une directive européenne impose la réalisation d'une feuille de route, d'ici 2028, pour diviser par 2 les seuils d'exposition aux particules fines dans 3 ans ? Pour bien vous préparer à cette échéance, contactez-nous pour une formation dédiée dans vos locaux !***

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : formations@bcompetences.com, par téléphone : 01 86 95 72 10.

Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.